



HUMENSIA

Avec vous, préservons l'essentiel

HOSPITALISATION À DOMICILE

Modes de Prise en charge

(à partir de 3 ans)

7J/7 24h/24

ADMINISTRATION DE MOLÉCULES SPÉCIFIQUES

Ferinject, Tysabri, Kétamine...

ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Inclut la ventilation invasive et non invasive. Souvent associé à un autre mode de prise en charge.

AUTRES TRAITEMENTS

Traitements exceptionnels ou peu fréquents (Ex. : évacuation pleurale ou ponction d'ascite), inclut la surveillance après greffe de tissu ou d'organe.

CHIMIOTHÉRAPIE ANTICANCÉREUSE

Chimiothérapie injectable selon liste définie par la HAS (Velcade®, Vidaza®, Gemzar®...) ou chimiothérapie orale à usage hospitalier.

ÉDUCATION DU PATIENT ET/OU DE SON ENTOURAGE

Comporte le suivi médico-soignant quasi quotidien et l'éducation visant à rendre le patient le plus autonome possible formalisé sous forme d'un projet.

NUTRITION ENTÉRALE

Patients porteurs de sonde nasogastrique, gastrostomie ou jéjunostomie. Ce mode de PEC doit être associé à un autre mode de PEC.

NUTRITION PARENTÉRALE

Administration au patient de solutions binaires ou ternaires. (doit être associé à un autre mode de PEC).

PANSEMENTS COMPLEXES

Concerne les plaies complexes nécessitant une intervention pluriquotidienne ou un temps de pansement > à 30 min jusqu'à cicatrisation complète en cas de récidives ou plaies chroniques. Concerne aussi les stomies compliquées ainsi que le traitement des plaies par pression négative type VAC.

POST TRAITEMENT CHIRURGICAL

Nécessite une intervention soignante pluriquotidienne ou > à 30 min/jour, inclut aussi le traitement post traumatique.

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Comporte l'évaluation médico-soignante de la douleur, la mise en place du traitement, l'évaluation et les réajustements des thérapeutiques. Nécessite l'utilisation d'un injecteur programmable, tel que le PCA.

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE ET/OU SOCIALE

Intervention de la psychologue et/ou de l'assistante sociale du service auprès du patient et/ou de son entourage (doit être associé à un autre mode de PEC).

RÉÉDUCATION ORTHOPÉDIQUE

5 passages kiné par semaine en mode prise en charge principale. (3 passages kiné par semaine en mode prise en charge associée).

RÉÉDUCATION NEUROLOGIQUE

5 passages kiné par semaine en mode prise en charge principale. (3 passages kiné par semaine en mode prise en charge associée).

SOINS DE NURSING LOURDS

Prise en charge quotidienne > à 2 h chez des patients dépendants ou très dépendants. Par 2 h, on entend la durée cumulée des interventions de l'équipe soignante par 24 h.

SOINS PALLIATIFS

Prise en charge pluridisciplinaire du patient et de son entourage dans le cadre d'un accompagnement fin de vie ou phase terminale, ne nécessitant pas forcément de soins infirmiers mais un suivi médical et psycho-social.

SURVEILLANCE POST CHIMIOTHÉRAPIE

Surveillance médico-soignante des effets secondaires inhabituels et intenses à court terme d'une chimiothérapie.

SURVEILLANCE DE RADIOTHÉRAPIE

Surveillance des effets secondaires à court terme d'une radiothérapie.

SURVEILLANCE D'APLASIE

Surveillance médico-soignante de l'aplasie médullaire.

TRAITEMENT INTRAVEINEUX

Traitement IV d'un médicament à usage hospitalier ou ≥ 2 injections IV/jour.

TRANSFUSION SANGUINE

Comporte la prescription médicale, le rôle infirmier dans la transfusion sanguine et la surveillance des incidents et accidents.

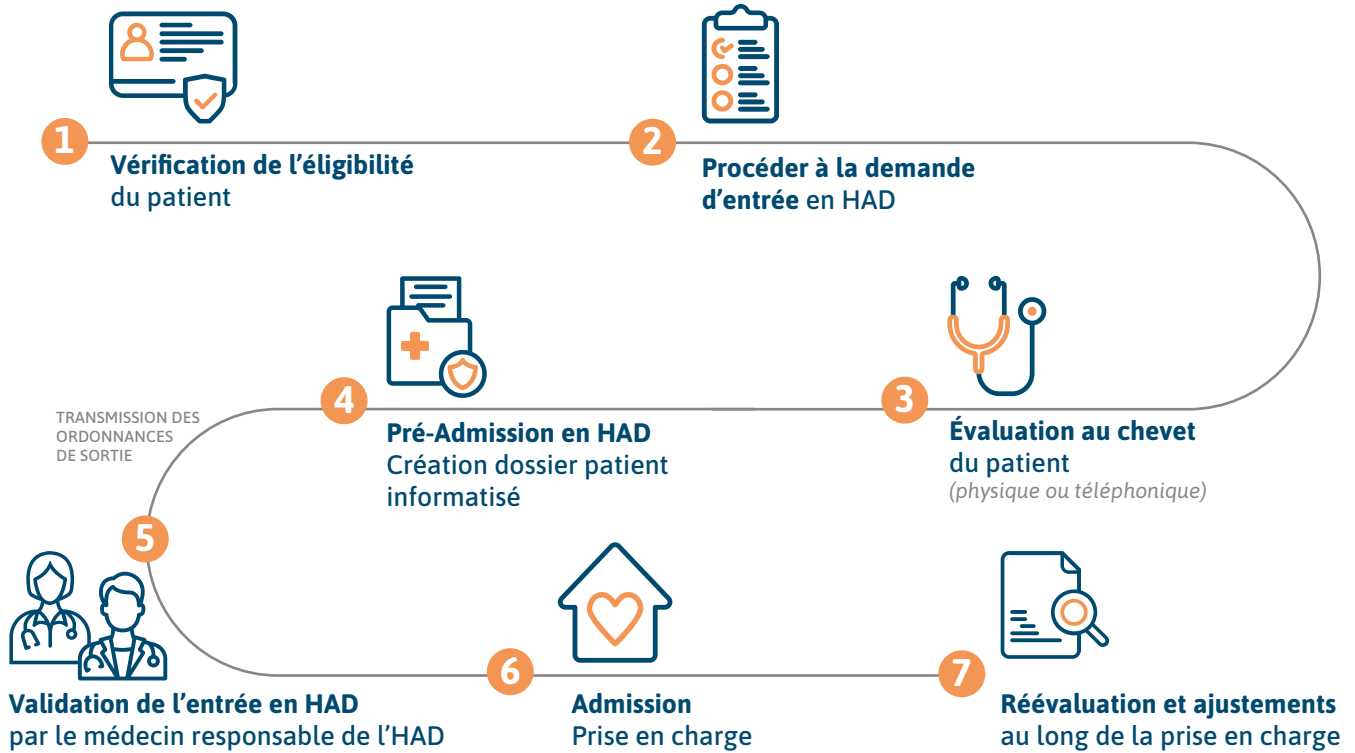


ADMISSIONS DÉPARTEMENTALES :

- 37 : 02 47 70 42 72 - admission37@humensia.org
- 28 : 02 45 40 04 71 - admission28@humensia.org
- 45 : 02 45 40 04 79 - admission45@humensia.org

Santé, soins et accompagnement à domicile

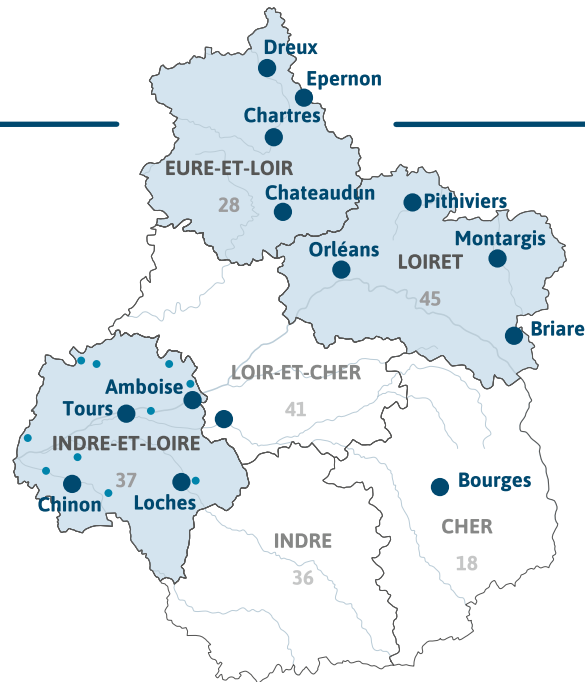
LES MODES DE PRISE EN CHARGE EN HAD



NOTRE PÉRIMÈTRE d'intervention



Pour tout renseignement et/ou transmission de prescription d'Hospitalisation à domicile, contactez directement nos services Admission de votre département :



• **Eure-et-Loir (28)**
Tél. : 02 45 40 04 71
Fax : 02 45 40 03 79
admission28@humensia.org

Autorisations HAD :
• Socle (à partir de 3 ans)
• Réadaptation
• Ante et post-partum
• Enfants de - 3 ans

• **Indre-et-Loire (37)**
Tél. : 02 47 70 42 72
Fax : 02 47 70 42 49
admission37@humensia.org

Autorisations HAD :
• Socle (à partir de 3 ans)
• Réadaptation

• **Loiret (45)**
Tél. : 02 45 40 04 79
Fax : 02 45 40 03 79
admission45@humensia.org

Autorisations HAD :
• Socle (à partir de 3 ans)
• Réadaptation
• Ante et post-partum
• Enfants de - 3 ans

Retrouvez toutes les adresses sur [humensia.org](https://www.humensia.org)